



HAL
open science

L'enseignement supérieur en Angola face aux inégalités : influences françaises dans les trajectoires politiques

Isabelle de Geuser, Benoît Josset

► To cite this version:

Isabelle de Geuser, Benoît Josset. L'enseignement supérieur en Angola face aux inégalités : influences françaises dans les trajectoires politiques. Education et socialisation - Les cahiers du CERFEE, 2020, 58, 10.4000/edso.13377 . halshs-03104143

HAL Id: halshs-03104143

<https://shs.hal.science/halshs-03104143>

Submitted on 4 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

L'enseignement supérieur en Angola face aux inégalités : influences françaises dans les trajectoires politiques

Isabelle de Geuser et Benoît Josset



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/edso/13377>

DOI : 10.4000/edso.13377

ISSN : 2271-6092

Éditeur

Presses universitaires de la Méditerranée

Ce document vous est offert par Université Rennes 1



Référence électronique

Isabelle de Geuser et Benoît Josset, « L'enseignement supérieur en Angola face aux inégalités : influences françaises dans les trajectoires politiques », *Éducation et socialisation* [En ligne], 58 | 2020, mis en ligne le 31 décembre 2020, consulté le 04 octobre 2021. URL : <http://journals.openedition.org/edso/13377> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/edso.13377>

Ce document a été généré automatiquement le 4 octobre 2021.



La revue *Éducation et socialisation* est mise à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

L'enseignement supérieur en Angola face aux inégalités : influences françaises dans les trajectoires politiques

Isabelle de Geuser et Benoît Josset

Introduction

- 1 En 2002, l'Angola a signé les Accords de paix mettant fin à un contexte de guerre. Aujourd'hui, son économie repose principalement sur le secteur pétrolier, conduisant ainsi à un contexte socio-économique très inégalitaire. En effet, ce secteur représente un tiers de son PIB et plus de 90 % de son exportation (Banque Mondiale, 2020) et, tandis que la capitale Luanda est l'une des plus chères villes au monde et compte en son sein quelques-unes des plus grandes fortunes mondiales, 51,8 % de la population vit sous le seuil de pauvreté avec moins de 1,90 \$ par jour en 2018 (Banque Mondiale). L'Angola fait donc partie des pays les plus inégalitaires au monde (indice GINI, Banque Mondiale, 2018) et la crise pétrolière de 2008 l'amène davantage à souhaiter diversifier son économie et la développer dans ses régions.
- 2 Comme l'Angola est à la recherche de son développement économique, le gouvernement a fait le choix avec l'article 12 de la constitution de 2010 d'accentuer sa politique internationale depuis le début du XXI^e siècle. L'Angola est membre de l'UNESCO depuis 1977, bénéficiaire du fonds d'action sociale (FAS) de la Banque Mondiale depuis 1994 et signataire d'accords-cadres tel celui de 2012 avec l'Union européenne. Cependant, les organisations internationales, comme la Banque Mondiale ou l'UNESCO, conçoivent l'éducation au service du développement (Lauwerier, 2017). En soutien aux réformes du système éducatif et d'enseignement (Homerin, 2016), cette ouverture impulse donc des fonds d'investissement externes, desdits bailleurs, pour le développement de programmes d'ampleurs nationales et internationales, notamment en faveur du secteur de l'éducation et de l'enseignement en Angola. Ces programmes se

développent en perspective d'un essor de l'économie du pays, dans lequel l'éducation et l'enseignement doit jouer un rôle prépondérant. Dans cette optique, il devient approprié de s'intéresser à cette politique du pays dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement, sur les mesures ad hoc et les actions menées dans ce secteur. Dans les choix d'ouverture du système politique et éducatif de l'Angola à l'international, quelle évolution du système d'enseignement supérieur angolais face aux inégalités socio-économiques jusqu'à aujourd'hui ? Quelles actions extérieures sont mises en œuvre dans ces changements et quelles institutions extérieures participent ? Comment s'impliquent les institutions d'autres pays dans les changements en cours de l'enseignement supérieur angolais ?

- 3 Même si l'Angola est une ancienne colonie portugaise et qu'il a déclaré officiellement le portugais comme langue nationale en son article 19 de la constitution de 2010, 15 % de sa population est francophone. La présence de la France sur le territoire était historiquement économique avec des entreprises françaises dans le secteur pétrolier, et la France n'est ni une organisation ou une banque internationale, ni même un pays lusophone, aussi sa politique étrangère dans le pays et dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement est-elle particulièrement atypique. En analysant la trajectoire politique angolaise en matière d'enseignement supérieur et de lutte contre les inégalités, selon l'approche de Stephen Ball (1993), nous souhaitons déterminer ce qui, dans cette trajectoire, s'explique par l'influence française. À la lecture de la politique angolaise en éducation et enseignement en cours de 2010 à 2020, en quoi et de quelle manière la France s'y intègre ?

Revue de littérature

Trajectoire politique angolaise dans l'enseignement supérieur selon David Johnson

- 4 Un état de la littérature sur l'évolution de la gestion et de l'organisation interne de l'enseignement supérieur angolais, depuis les années soixante à aujourd'hui, démontre une expansion du sous-système¹, sa privatisation et les problématiques rencontrées relatives à sa qualité (Carvalho, 2012 ; Mendes, 2013 ; Homerin, 2016 ; Katúmua, 2017 ; Lázaro, 2020).
- 5 En effet, en 2002, après vingt-sept années de guerre, le pays comptait 12 566 étudiants et 988 professeurs dans l'enseignement supérieur (Carvalho, 2012)² et il n'existait alors qu'une seule université nationale, l'Université publique Agostinho Neto (UAN) de Luanda (Homerin, 2016). Depuis, l'offre de formation n'a cessé de croître avec, en 2011, un nombre d'étudiants de 140 016 (Carvalho, 2012), et selon Carvalho, cette expansion de l'accès à l'enseignement supérieur est due à la mise en place d'une politique de bourses (augmentation des financements), de décentralisation (extension sur le territoire) et de libéralisation de l'enseignement supérieur (émergence d'un réseau d'institutions privées). En 2013-2014, alors que 129 758 Angolais ont passé les épreuves d'admission, uniquement 55 235 étudiants ont été admis contre 57 % de candidats qui sont restés en dehors du système (Katúmua, 2017). Aussi, en 2013-2014, sur le total de 71 Institutions d'enseignement supérieur (IES) en Angola, 45 étaient des entités privées et 87 % du nombre total d'IES ne fonctionnaient pas (Katúmua, 2017). La difficulté d'accès à l'enseignement supérieur public a un impact direct sur l'augmentation exponentielle de l'enseignement supérieur privé. En contrecoup de ces politiques

expansionnistes, est observée une dégradation de la qualité de l'enseignement supérieur (Carvalho, 2012 ; Homerin, 2016). En effet, malgré un « développement à marche forcée du système éducatif permis par la richesse pétrolière et l'aide internationale » (Homerin, 2016, p.73), se pose la question de la qualité de l'enseignement et de la façon dont les institutions vont suivre le pas. Francisco Lázaro fait le constat d'une non-culture de l'évaluation de la qualité au sein des IES qui serait pourtant un indicateur d'enseignement de qualité (2020). Aussi, le décret présidentiel angolais n° 5 du 8 janvier 2019, premier instrument de régulation de l'accès à l'enseignement supérieur public et privé, implique un réajustement de gestion de la part des IES. Plus précisément, la nouvelle réglementation suit un schéma d'« isomorphisme normatif », soit un « mimétisme législatif » correspondant à un processus de conception à l'image d'autres contextes, à laquelle les IES répondront par des changements de gestion suivant un schéma d'« isomorphisme coercitif », processus d'adaptation à la réglementation tout en correspondant à la réalité nationale afin d'assurer leur durabilité (Mendes *et al.*, 2019, p. 65). Selon les auteurs, les procédures d'évaluation et de contrôle devront prendre en compte « les plans d'intentions et les plans de réalisation pratique des politiques éducatives, sans oublier les infidélités normatives qui seront formulées en adéquation à la réalité et en face des déconnexions normatives » (Mendes *et al.*, 2019, p. 68, *traduction littérale*). Nous retrouvons ici un processus proche de celui de « bricolage » de Stephen Ball (1998).

- 6 Dans la lignée des travaux de Stephen Ball (1998), nous nous appuyons sur la conception de *trajectoire politique*, soit l'adaptation du système d'enseignement supérieur angolais en fonction des influences extérieures, à travers la matrice d'analyse proposée par David Johnson (2006). Dans un contexte d'aide au développement en faveur de l'éducation, l'auteur qualifie les processus d'emprunt politique et de prêt politique en quatre phases qui sont : « forcer », « se rebeller », « dialoguer »/« vendre » et « se figer » (Johnson, 2006). Pour David Johnson, les trajectoires de politiques éducatives des pays recevant l'aide vivent soit une étape précoloniale « dialoguer » (stratégie du néo-colonialisme : la grande firme, le commerce extérieur, l'aide liée), soit une étape plus mondialiste « vendre » (avec un marché global de l'éducation et sa concurrence inhérente), avant de « se figer » dans l'économie du savoir. Afin de comprendre l'influence française dans cette *trajectoire politique* d'enseignement supérieur en Angola, nous associons à la matrice développée par David Johnson les théories relatives aux formes d'influence sociale sur la scène internationale.

Théories d'influence sur la scène internationale

- 7 La France est connue pour être pionnière en diplomatie publique dans des visées économiques et de puissance (Ramel, 2018, p. 135). Sa *public diplomacy* est une approche idiosyncrasique des relations internationales s'appuyant sur des programmes éducatifs et culturels. Celle-ci se fixe les objectifs de comprendre, d'informer et d'influencer les publics étrangers dans l'optique de mettre en place des alliances à long terme. L'éducation et la culture en sont historiquement des éléments majeurs avec notamment les alliances françaises depuis 1883 et le bureau des écoles et des œuvres à l'étranger dès 1919 pour mettre en avant les ressources immatérielles, même si désormais l'on observe un transfert d'influence vers des acteurs extérieurs aux représentations diplomatiques (consultants, établissements publics à caractère industriel et commercial, etc.) (Kessler, 2018).

- 8 Pour ces nouvelles représentations diplomatiques, nous pourrions faire appel aux théories du néo-institutionnalisme qui analysent la cohabitation des institutions avec les acteurs, afin d'aborder les nouvelles formes de politique de gestion (Badie et Smouts, 1992). Cet article s'inscrit ainsi dans la lignée des recherches sur la privatisation de l'éducation comme la recherche récente de Kevin R. McClure (2017) qui a identifié le processus dans lequel des universités tant publiques que privées qui rencontrent des difficultés d'efficacité et d'efficience en réponse à des contraintes socio-économiques font appel à des cabinets de conseil qui prêchent des techniques de gestion provenant du secteur privé et pour lesquelles ils ont un intérêt. L'implication croissante de consultants privés à tous les niveaux de l'éducation publique (Gunter *et al.*, 2015 ; Serpieri *et al.*, 2015) repositionne la conception politique en dehors des frontières de l'État, un processus qualifié de privatisation politique (Ball, 2007), et véhicule des connaissances et technologies néo-libérales et néo-managérialistes, produisant ce qu'on appelle du *New Public Management*, soit des processus de privatisation endogène et politique des systèmes éducatifs (Ball et Youdell, 2008 ; Serpieri *et al.*, 2015). Ce phénomène est accompagné de l'augmentation de chercheurs adoptant des rôles de consultants, en partenariat avec des entreprises de recherches privées (Fitzgerald *et al.*, 2012). Faisant reposer leur organisation sur ce qui est culturellement admis, les établissements d'enseignement supérieur reprennent ainsi les caractéristiques, ou du moins les normes opérationnelles, des entreprises (McClure, 2017). Cette influence sur la conformité et ce qui est socialement convenu se rapproche des théories de normalisation.
- 9 Ainsi, nous pourrions faire appel aux théories du transnationalisme, qui démontrent que les dynamiques transnationales redéfinissent le rôle de l'État-Nation, son pouvoir et l'orientation de l'action publique (Viltard, 2009), et qui caractérisent le rôle des institutions supranationales comme des « avatars du néo-libéralisme » (Crespy et Ravinet, 2014). L'État perd sa capacité de régulation face aux acteurs transnationaux dans les domaines économiques, sociaux et éducatifs, et c'est particulièrement le cas dans la gouvernance des politiques relatives à l'enseignement supérieur, dans laquelle traditionnellement les États-nations jouaient un rôle premier (Knight, 2014). Dans ce contexte, la puissance normative se définit comme la capacité d'un acteur à inciter d'autres acteurs à coopérer et à s'adapter à ses normes comme modèles, sans utiliser la force, mais son attractivité (Manners, 2006), théorie qu'Hila Zahavi (2019) a retranscrite sur le potentiel de l'Union européenne (UE) à diffuser des normes dans les systèmes d'enseignement supérieur non-européens. Ces processus de normalisation, notamment de la politique sociale de l'UE (Zgaga, 2015), sont venus dépasser les frontières aboutissant à l'externalisation des universités qui amorcent un dialogue sur les critères de qualité et les modes de connaissances (Charlier et Croché, 2010). L'harmonisation des systèmes d'organisation de l'enseignement supérieur sur la scène internationale pourrait être comparée à la transition d'un groupe de jazz ayant une interprétation personnelle vers un orchestre symphonique ayant des priorités communes (Yavaprabhas, 2010).

Méthodologie

- 10 Pour comprendre les influences françaises dans les *trajectoires politiques* de l'enseignement supérieur en Angola, il nous paraît pertinent de recourir à une approche pluridisciplinaire croisant la science politique, la sociologie de l'action

publique et les sciences de l'éducation. La multidisciplinarité scientifique nous permet d'appréhender notre objet dans sa complexité (Barrault-Stella et Goastellec, 2015). En effet, nous avons un double intérêt dans la réalisation de cette recherche de par notre posture et nos sujets de recherche. Un dialogue s'est instauré entre nous comme :

- ancien coordinateur administratif des relations internationales d'une université française et désormais doctorant en science politique, qui se questionne sur les politiques d'internationalisation de l'enseignement supérieur européen et
- ancienne proviseure d'un lycée Eiffel³ en Angola, et désormais doctorante en sociologie de l'action publique, qui se questionne sur l'implication des consultants dans les recompositions en cours de la gouvernance des politiques éducatives en Afrique.

- 11 Ce dialogue consiste à explorer l'articulation entre le discours et l'action politiques, à travers un aller-retour entre les *trajectoires politiques* angolaises pour l'enseignement supérieur angolais et l'action publique française (institutions, représentations dans la coopération bilatérale France-Angola et Union Européenne-Angola).
- 12 Pour ce faire, l'étude exploratoire a été réalisée à travers une approche qualitative d'analyse de contenu (Richard, 2006), pratiquée selon deux intentions, qui sont celles de formuler des hypothèses et d'identifier des recompositions en cours dans les *trajectoires politiques* de l'enseignement supérieur angolais face aux inégalités. Il ne s'est donc pas agi de mesurer les effets en termes de résultats, mais bien de saisir la restructuration de l'enseignement supérieur angolais et de montrer le rôle de l'influence française dans certaines bifurcations ou orientations prises par la politique angolaise.
- 13 Cette analyse de contenu repose sur les rapports et documents de travail des institutions nationales angolaises et françaises et régionales européennes, qui ont été croisés. Nous présenterons dans un premier temps la documentation angolaise relative à la politique d'enseignement supérieur du pays, puis, dans un deuxième temps, celle française et européenne relative au même domaine dans leurs actions sur le territoire.
- 14 Les documents angolais proviennent d'une enquête ethnographique, permise par notre expérience de proviseur au sein d'un lycée en Angola. Un groupe travail sur réseau social, piloté par le Directeur provincial de l'éducation de la province du Kwanza Norte, a permis la récolte d'une documentation gouvernementale. Le corpus de documents angolais fut complété par des recherches sur les sites parlementaires angolais.
- 15 Trois phases de tri ont permis de sélectionner avec méthode les documents et, surtout, de procéder à une objectivation de notre posture de chercheurs. Ces phases ont consisté en (i) une collecte des documents relatifs à l'enseignement supérieur en Angola, (ii) une sélection des documents officiels, textes juridiques et plans nationaux angolais uniquement en nous limitant à la période 2009-2020 et (iii) une classification chronologique et par nature afin de pouvoir identifier les données relatives à notre sujet, les mesures relatives à la lutte contre les inégalités. Nous avons finalement sélectionné et regroupé les textes juridiques (dont les statuts organiques, la loi d'orientation, les décrets) et les plans nationaux relatifs à l'enseignement supérieur angolais présentés dans les tableaux 1 et 2 en annexe.
- 16 Nous avons aussi utilisé des textes juridiques, des rapports de projets et des documents de communication relatifs à la politique éducative étrangère française et européenne et aux projets de coopération menés par les institutions et agences françaises. La collecte fut moins évidente, car nous n'avons pas d'attache spécifique dans les institutions et

nous n'avions donc pas accès à la documentation interne. Nous avons collecté des données sur les actions de la France face à la lutte contre les inégalités en Angola à travers le corpus présenté dans les tableaux 3 et 4 également en annexe.

- 17 L'analyse a reposé sur une première lecture approfondie de ces documents (source, nature, date, nombre de pages, langue, auteurs, institutions parties prenantes, résumées, citations), afin de comprendre la chronologie de la structuration de l'enseignement supérieur angolais et les institutions impliquées à travers ses lois et ses plans d'action, puis sur une deuxième lecture essentiellement axée sur notre sujet, soit les mesures relatives à la lutte contre les inégalités, et, enfin, une troisième lecture « dialoguée » avec les données collectées françaises sur le territoire angolais.

Influence française dans la trajectoire de la politique angolaise de l'enseignement supérieur face aux inégalités

- 18 La politique angolaise adopte des principes libéraux ; le renforcement de l'enseignement supérieur devient un incontournable pour l'employabilité des diplômés et le développement socio-économique du pays. Alors qu'à l'origine la politique éducative étrangère de la France n'est pas originelle dans cette restructuration, elle s'implique davantage à partir de 2016 en faveur d'une privatisation et d'une internationalisation du système d'enseignement supérieur angolais.

Structuration de la politique d'enseignement supérieur et émergence de la politique éducative étrangère française en Angola

Promotion de l'égalité « des opportunités dans l'accès »

- 19 Le grand processus de restructuration et de réorganisation de l'enseignement supérieur en Angola s'officialise en 2009. Un ensemble de régulations a finalement entraîné la construction de la politique d'enseignement supérieur en vue de sa décentralisation dans les régions du pays et la déclaration d'intention de création d'un ministère pour le sous-secteur. Ces décisions sont formulées dans une intention de développer l'économie des régions par le gouvernement, comme stipulé dans l'article 89 de la constitution de 2010 : l'adoption d'une vision néolibérale caractérise cette politique d'enseignement supérieur.
- 20 La nouvelle constitution votée en 2010 a impulsé en 2011 la création du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Science et Technologie (MESCT) et vient affirmer une politique qui promeut en son article 21 « l'égalité des opportunités dans l'accès à l'enseignement supérieur ». Cette notion de « l'égalité des opportunités dans l'accès » à l'enseignement supérieur est la formulation adoptée jusqu'en 2018 par la politique angolaise, même si elle tend à évoluer vers les standards internationaux. Que chacun ait la même *opportunité* d'accéder aux services fondamentaux ne correspond pas aux paradigmes habituels de l'égalité (accès, chances, résultats, places, etc.). L'utilisation du terme *opportunité* dans la formulation renverse la conception d'égalité de tous aux portes de l'enseignement supérieur vers une approche portant sur l'offre de formation. Il est alors question de *possibilité* d'accès.

Intérêt dans l'immixtion et externalisation du système

- 21 Dans la période 2009-2012, des actions pilotes et ciblées de la politique étrangère française en Angola démontrent un éventuel intérêt économique dans l'immixtion et donc une volonté de découvrir et de comprendre le fonctionnement du sous-système afin d'y prendre place. En effet, en parallèle de la structuration de la politique du sous-système, un premier fonds français⁴ est mis en œuvre à travers l'Ambassade de France en Angola. Ce dernier s'inscrit dans la lignée de la politique angolaise en faveur du renforcement de l'enseignement supérieur, l'employabilité des étudiants et le développement économique, adoptant ainsi une posture néo-libéraliste.
- 22 À cette même période, la politique éducative étrangère française commence une formation de techniciens supérieurs à travers la mise en place d'un programme de bourses de mobilité des étudiants angolais dans des institutions françaises et la création de quatre lycées franco-angolais. Le programme Quai d'Orsay/Entreprise, impulsé en 2006 par la politique étrangère française, est permis par le financement d'entreprises pétrolières françaises présentes sur le territoire (Total, Schlumberger, Prezioso) et celui du Projet Eiffel uniquement par le financement de Total. Avec cette politique de bourses de mobilité, la France participe à un processus d'externalisation de la formation supérieure angolaise et témoigne d'une volonté du développement des secteurs économiques intéressants.
- 23 Dans la lignée de la structuration de la politique d'enseignement supérieur angolais et de sa politique expansionniste, s'en suit une difficulté d'assurer la qualité des enseignements. Est développée une stratégie nationale de formation des cadres, comprenant un volet en faveur de la structuration de la gestion des établissements d'enseignement supérieur et la formation d'enseignants dans ce domaine. L'officialisation d'un accord-cadre relatif à ces sujets entre la France et l'Angola en découle, ouvrant un marché d'études et de projets, opérationnalisés par des institutions et des consultants français.

Stratégie de gouvernance en faveur du développement économique du pays : privatisation et planification

Privatisation et qualité de l'enseignement supérieur

- 24 Dans son statut organique de 2010, le MESCT a pour mission d'augmenter l'offre de l'enseignement supérieur à travers la création d'IES et la régulation de ces IES tant publiques, que privées ou publiques-privées. Cependant, les exigences d'accès restent strictes : l'article 16 du statut organique de 2010 stipule que le nombre de places reste limité dans les IES publics et ne permet alors pas de répondre à la demande estudiantine angolaise. La privatisation de l'enseignement supérieur angolais est endogène puisqu'elle résulte en partie du difficile accès à l'enseignement supérieur public (Ball, 2007).
- 25 Face à cette privatisation de l'enseignement supérieur, la qualité du fonctionnement et des formations des IES privées inquiète. Une étude a ainsi été menée par des consultants français à profils universitaires afin d'identifier les besoins de l'enseignement supérieur angolais, financé par la coopération française, en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD), et sous la demande du MESCT, selon le rapport. Les deux consultants français missionnés pour cette étude recommandent la

mise en place de partenariats public-privé et la prise en compte de l'enseignement supérieur privé dans la politique angolaise, en précisant que ce modèle est promu par la BAD et l'institution publique française en charge des financements. L'établissement français vient alors à proposer son appui afin de pallier les problématiques liées à la privatisation de l'enseignement supérieur angolais en influençant vers des modèles qu'il prône afin de lutter contre la commercialisation de l'enseignement et surtout sa faible qualité.

- 26 D'autant plus que l'accès à l'enseignement public angolais est de nouveau restreint avec une nouvelle réglementation des frais de scolarité, impliquant leur augmentation, mesure justifiée par un souhait d'amélioration de la qualité plutôt que de la massification de l'enseignement supérieur. Cette augmentation annoncée en 2019 est officialisée dans le décret présidentiel n° 124/20 du 4 mai.

Premières planifications et renforcement des capacités des cadres

- 27 L'Angola entre dans une ère de la planification à partir des années 2010, avec en premier et à moyen terme, la définition de son cadre stratégique Angola 2025, puis de son Plan de développement national (PDN) pour la période 2013-2017 qui conçoit cette employabilité dans une visée d'accroissement économique de son pays, d'un fort développement du secteur privé et entrepreneurial angolais. Ces objectifs prennent forme dans la stratégie et le plan national de formation des cadres (PNFQ) afin de renforcer la capacité à recruter et à former des professeurs et des chercheurs capables d'améliorer la qualité et la gouvernance de l'enseignement, de la formation et de la recherche à l'horizon 2020. Avant le commencement de ce plan, est publié un rapport en 2014, dont les auteurs sont deux consultants angolais à profils universitaires, exprimant la nécessité de recourir à la mobilité étudiante à l'international, dans les meilleures universités du monde, en attendant l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur. Ce rapport stipule qu'il a été réalisé à la demande du MESCT.
- 28 Dans la lignée de cette politique de formation des formateurs et des cadres, la France signe un accord de coopération « symétrique » en 2014 avec l'Angola pour encourager et soutenir le développement qualitatif de l'enseignement supérieur, toujours en faveur du développement économique et social des parties. La mise en œuvre de cet accord prend forme à travers la mise à disposition d'une expertise technique française. Un deuxième fonds a été alors attribué à travers l'Ambassade en faveur de l'employabilité et appuyé sur des partenariats avec des institutions publiques françaises et des établissements d'enseignement supérieur technique français assurant l'opérationnalité des actions. On constate donc un même positionnement quant aux approches néolibéralistes et une intervention d'institutions et d'établissements publics s'alignant sur ces approches.
- 29 Cet accord-cadre, porteur des premiers fonds français, a cependant influé sur un engagement plus prononcé de l'action publique française dans l'organisation et la transformation du sous-système. Sur le long terme, ces actions ont même mené à l'inauguration d'un Institut supérieur de technologie agroalimentaire en 2020 dans la province de Malanje par le Président de la République d'Angola et l'Ambassadeur de France en Angola.

Engagement de la France dans l'affirmation d'une politique d'amélioration d'accès et de qualité de l'enseignement supérieur

Promotion de la langue française : l'Angola dans la francophonie ?

- 30 Fort d'une population francophone à 15 %, du fait qu'une partie de la population s'est réfugiée en République Démocratique du Congo pendant la guerre, l'Angola a déposé une demande d'adhésion à la francophonie en 2019. Dans la même optique a été établie une révision de la loi d'orientation en août 2020 qui stipule qu'une langue internationale, soit l'anglais, soit le français, doit être enseignée au niveau de l'éducation et maîtrisée lors du secondaire⁵. Cette direction de l'Angola vers la Francophonie interroge la politique linguistique étrangère de la France sur le territoire. Il apparaît que, de par ses multiples actions dans le domaine, la place du français dans l'éducation s'amplifie sur le territoire angolais (encadré).

La politique linguistique française en Angola

La politique linguistique française en Angola s'exprime dès 1969 par la création de l'Alliance française de Luanda, et deux autres alliances en province (Cabinda et Lubango) en 2000, et du lycée français de l'Agence pour l'enseignement du français à l'étranger en 1980, comprenant aujourd'hui 68 % d'élèves non français. Plus récemment, elle a été renforcée par la signature de l'accord du Projet Eiffel en 2008 pour la création de 4 lycées angolais bilingues franco-portugais en province et celle de l'accord de coopération de 2014 mentionnant une politique d'apprentissage des langues française et portugaise pour assurer les échanges scientifiques. À travers tous ces établissements et accords d'éducation et de culture, France éducation international (FEI) déploie des activités à partir de 2015 afin d'améliorer cette politique de promotion de la langue française, dont en découle un accroissement du nombre de candidats au Diplôme d'études en langue française (DELAF) et Diplôme approfondi de langue française (DALF). Elle a finalement pris forme à travers un Fond de solidarité prioritaire pour l'innovation (FSPI)⁶ de 2019 à 2021 avec des actions de formation de formateurs au Français langue étrangère et la promotion d'un réseau bilingue.

Vers une politique de l'innovation et une société du savoir

- 31 Dans le PDN 2018-2022, l'enseignement supérieur est intégré dans le premier axe prioritaire, dans lequel l'égalité des genres a une place importante. Cependant nous retrouvons toujours la notion d'opportunité dans la politique angolaise, en effet son objectif est de « développer un système éducatif équitable, basé sur des principes d'égalité des opportunités, accessible et de qualité, qui promeut l'exercice de la citoyenneté active, et qui se focalise sur l'offre de qualifications et de compétences qui stimulent l'innovation et la connaissance » (p. 53, *traduction littérale*)⁷. La volonté politique angolaise vise désormais en premier lieu l'amélioration de la qualité de l'enseignement supérieur et le développement de la recherche scientifique et technologique. L'inscription de la politique étrangère française dans cet axe est à son point le plus fort. Sont démultipliés les fonds et projets en faveur de nouvelles dimensions telles que le développement entrepreneurial, la création d'un lien sociétal et la vigilance prioritaire sur l'égalité des genres dans les technologies. Les politiques menées tendent vers une société du savoir. On observe ici : financement d'études et de

projets, gestion de projets européens par des institutions publiques françaises, création d'un réseau d'institutions françaises sur le territoire, et donc mobilisation d'expertise et de consultants universitaires et du secteur privé. Cette multiplication du nombre et des formes d'interventions fait intervenir davantage de consultants privés intégrant des approches managériales du secteur privé, conduisant la gouvernance de l'enseignement supérieur angolais à être plus imprégnée du *New Public Management*. La transformation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, Science, Technologie et Innovation (MESCTI) se poursuit avec son nouveau statut organique du 1er février 2018 dans lequel la conception d'égalité dans l'accès à l'enseignement supérieur évolue vers des standards internationaux.

Harmonisation de l'enseignement supérieur en voie vers l'eupéanisation

- 32 À l'origine, la structuration de l'enseignement supérieur angolais était similaire à celle du système portugais avant l'adhésion de celui-ci dans le processus de Bologne en 1999 et la restructuration de son système d'enseignement supérieur selon le modèle Licence-Master-Doctorat (LMD) en 2007. Mais en août 2020, la loi d'orientation de l'éducation et de l'enseignement est révisée avec une restructuration de l'enseignement supérieur angolais et une redéfinition des IES. Actant la suppression du diplôme du « *bachalato* », et ne conservant que la « *licenciatura* » et le « *mestrado* », cette mesure donne de la lisibilité aux formations et aux diplômes angolais à l'international. L'Angola est en transition et se rapproche progressivement des standards internationaux, notamment ceux portés par le processus de Bologne.
- 33 De plus, les projets français intègrent le développement de processus de développement de l'assurance qualité de l'enseignement supérieur du pays dès l'accord-cadre de 2014, puis le FSP 2016-2018 en faisant intervenir l'institution publique française responsable de la qualité de l'enseignement supérieur en France pour la formation de cadres en procédures d'assurance qualité, et enfin à travers un diagnostic sur l'enseignement supérieur financé par la coopération française et la BAD susmentionné. Un cadre d'assurance qualité a été adopté officiellement en Angola en mars 2020 à travers le décret exécutif n° 109/20.
- 34 Il y a une synergie entre les priorités annoncées par le PDN et les prérogatives affichées de la France et de l'Union Européenne. De la sorte l'implication grandissante de la politique étrangère française à travers une politique de renforcement de l'enseignement supérieur est représentative d'une volonté d'influence française. Au travers de ces institutions et des programmes mis en œuvre, sa politique participe à la normalisation de l'enseignement supérieur sur le modèle européen et ouvre donc à de nouvelles opportunités pour la politique éducative étrangère française.

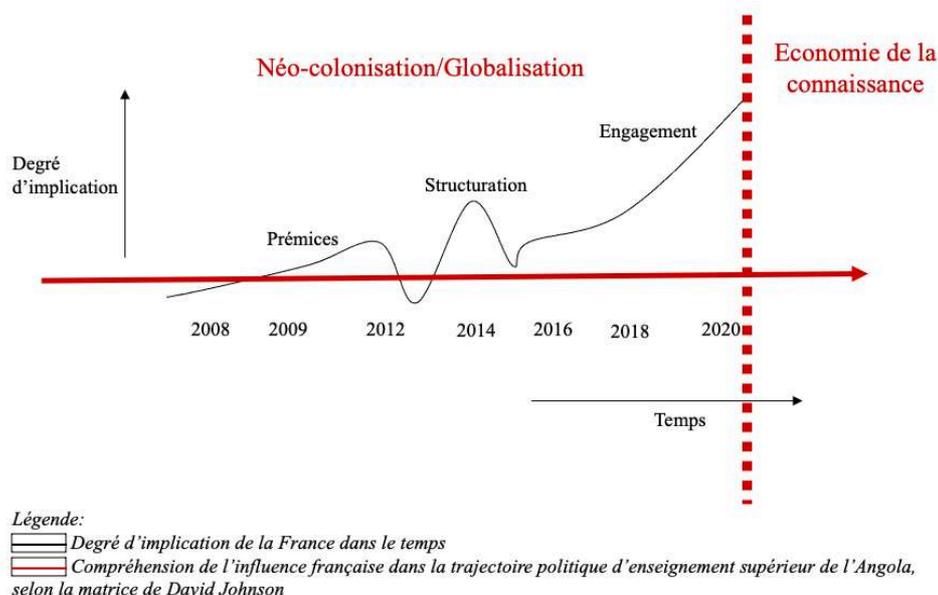
Conclusion

- 35 La lecture des *trajectoires politiques* de l'enseignement supérieur angolais de 2010 à 2020 permet de détecter de nombreux facteurs explicatifs de l'évolution de son système d'enseignement supérieur. Pour rappel, en première phase, nous retrouvons les aspects d'expansionnisme et de libéralisation. Puis, une deuxième phase est marquée par la privatisation endogène de l'enseignement supérieur. Une troisième serait celle de l'harmonisation de son système d'enseignement supérieur à travers des processus d'internationalisation et d'eupéanisation, ainsi que d'influence française à travers sa

politique linguistique. L'ensemble de ces influences ancre le pays dans un modèle globalisé.

- 36 Dans notre interprétation de la théorie de David Johnson, nous formulons l'hypothèse que l'influence française dans les *trajectoires politiques* angolaises d'enseignement supérieur alterne deux postures. L'une est mondialiste avec l'application des normes européennes, véhiculées par l'accompagnement à la mise en place de processus d'assurance qualité, par le processus de Bologne, les programmes de la Commission européenne et la libre circulation des personnes et services. L'autre est paradoxalement néo-colonialiste avec l'implication de grandes firmes hexagonales (Total, Schlumberger, Prezioso, etc.) mais aussi d'une aide orientée assujettie à une relation avec le pays donateur (Programme Eiffel, Institut agroalimentaire, etc.). L'influence française offre donc une double approche comme vecteur d'une politique supranationale et exportatrice de sa propre politique.
- 37 Alors que les prémices de la politique éducative étrangère de la France à travers des programmes d'éducation et culturels en Angola répondent à un intérêt économique et de puissance, son évolution nous amène à formuler l'hypothèse d'un concept d'*action exogène française*. L'*action exogène française*, pour nous, représente l'ensemble de la politique étrangère française et ses projets menés sur le territoire angolais, dans la politique d'enseignement, mais avec une influence de la représentation française. Nous la comprenons comme un *facteur exogène* des *trajectoires politiques* angolaises, composé de ses institutions et de ses acteurs.
- 38 Cet engagement français dans la politique angolaise ouvre aussi un marché de l'expertise et de la consultance francophone (Pons, 2014), soit l'entrée d'un groupe professionnel ayant ses propres intérêts, ses représentations, ses modes d'action auxquels il s'agirait de s'intéresser afin de comprendre les reconfigurations du champ. Les institutions s'allient aux consultants en les considérant comme émissaires de leur propre conception et aux institutions s'allient les consultants dans leurs intérêts propres, phénomène s'intégrant dans le courant néo-institutionnaliste rationnel dans lequel les institutions sont productrices de mécanismes dont les acteurs peuvent tirer des profits. L'implication de consultants ayant un profil universitaire français dans cette ouverture du marché de la consultance pourrait renforcer les politiques de justice sociale et de lutte contre les inégalités. Cependant, ils sont aussi de plus en plus imprégnés du *New Public Management*. Aussi, l'implication plus importante de consultants du secteur privé amènerait à exporter dans la gouvernance de l'enseignement supérieur angolais des conceptions de lutte contre les inégalités, sur la base d'outils et de mesures de l'efficacité et l'efficacé du secteur privé.

- 39 Finalement, ces influences orientent et « figent » brusquement les *trajectoires politiques* angolaises d'enseignement supérieur dans une économie de la connaissance, en cours sur la scène internationale (schéma ci-dessous).



Schéma

BIBLIOGRAPHIE

- « Angola | Data ». Consulté le 12 novembre 2020. <https://donnees.banquemondiale.org/pays/angola>.
- Badie, B. et Smouts, M.-C. (1992). *Le retournement du monde : Sociologie de la scène internationale*. Dalloz.
- Ball, S. J. et Youdell, D. (2008). *Hidden privatisation in public education*. Education International.
- Ball, S. J. (1993). What is policy? Texts, trajectories and toolboxes. *Discourse: Studies in the Cultural Politics of Education*, 13(2), 10-17. <https://doi.org/10.1080/0159630930130203>
- Ball, S. J. (1998). Big Policies/Small World : An introduction to international perspectives in education policy. *Comparative Education*, 34(2), 119-130. <https://doi.org/10.1080/03050069828225>
- Ball, S. J. (2007). *Education plc : Understanding Private Sector Participation in Public Sector Education* (1^{re} éd.). London: Routledge., <https://doi.org/10.4324/9780203964200>
- BARRAULT-STELLA, L. et GOASTELLEC, G. (2015). Introduction : L'éducation entre sociologie et science politique, des convergences contemporaines à leurs limites. *Éducation et sociétés*, 36(2), 5-18, <https://doi.org/10.3917/es.036.005>
- Carvalho, P. de. (2012). Evolução e crescimento do ensino superior em Angola [Évolution et croissance de l'enseignement supérieur en Angola]. *Revista Angolana de Sociologia*, 9, 51-58. <https://doi.org/10.4000/ras.422>

Charlier, J.-É., Croché, S. (2010). L'inéluctable ajustement des universités africaines au processus de Bologne. *Revue française de pédagogie*, 172, 77-84. <https://doi.org/10.4000/rfp.2276>

Constitution de la République d'Angola [Angola], 5 février 2010, p. 88.

Crespy, A., Ravinet, P. (2014). Les avatars du néo-libéralisme dans la fabrique des politiques européennes. *Gouvernement et action publique*, 3(2), 9-29. Cairn.info, <https://doi.org/10.3917/gap.142.0009>

Décret présidentiel n° 5 [Angola] du 08 janvier 2019 relatif au Règlement Général d'Accès à l'enseignement supérieur.

Fitzgerald, T. *et al.* (2012). Hard Labour? : Academic Work and the Changing Landscape of Higher Education. *International Perspectives on Higher Education Research*, 7. [https://doi.org/10.1108/S1479-3628\(2012\)0000007012](https://doi.org/10.1108/S1479-3628(2012)0000007012)

Gunter, H. M. *et al.* (2015). Consultants, consultancy and consultocracy in education policymaking in England. *Journal of Education Policy*, 30(4), 518-539. <https://doi.org/10.1080/02680939.2014.963163>

Homerin, P. (2016). La réforme du système éducatif angolais en 2016 : Un aperçu du contexte. *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, 73, 24-30. <https://doi.org/10.4000/ries.5582>

Johnson, D. (2006). Comparing the trajectories of educational change and policy transfer in developing countries. *Oxford Review of Education*, 32(5), 679-696. <https://doi.org/10.1080/03054980600976411>

Katúmua, M. B. (2017). *O Ensino Superior angolano : políticas, modelos de governança e públicos (estudo na Província de Benguela)* [L'enseignement supérieur angolais : politiques, modèles de gouvernance et publics (étude dans la Province de Benguela)] [thèse de doctorat, ISCTE Instituto Universitário de Lisboa, Lisbonne, Portugal], <https://repositorio.iscte-iul.pt/handle/10071/14471>.

Kessler, M.-C. (2018). Chapitre 15. La diplomatie culturelle. Dans *Manuel de diplomatie*. Paris : Presses de Sciences Po, p. 263-274. Cairn.info, <https://www.cairn.info/manuel-de-diplomatie--9782724622904-p-263.htm>

Knight, J. (2014). *Towards African Higher Education Regionalization and Harmonization : Functional, Organizational and Political Approaches*, p. 347-373, doi : 10.1108/S1479-3679(2013)0000021015

Lauwerier, T. (2017). L'éducation au service du développement. La vision de la Banque mondiale, de l'OCDE et de l'UNESCO. *L'Éducation en débats : analyse comparée*, 8, 43-58, <http://archive-ouverte.unige.ch/unige:109839>

Lazaro, F. (2020). Avaliação das instituições educativas como indicador da qualidade de ensino [Évaluation des institutions éducatives com indicateur de la qualité de l'enseignement]. *Revista angolana de ciências*. 2(1), 208-230.

Manners, I. (2006). Normative power Europe reconsidered : Beyond the crossroads. *Journal of European Public Policy*, 13(2), 182-199. <https://doi.org/10.1080/13501760500451600>

McClure, J. (2017). The Power of Collaboration. *CSA News*, 62(2), <https://doi.org/10.2134/csa2017.62.0214>

Mendes, M. (2013). *Avaliação da qualidade e Educação Superior em Angola : O caso da Universidade Agostinho Neto* [Évaluation de la qualité et Éducation Supérieure en Angola : Le cas de l'Université Agostinho Neto] [thèse de doctorat, Universidade de Minho, Braga, Portugal], <http://hdl.handle.net/1822/24888>

- Mendes, M. et al. (2019). A gestão do ensino superior em Angola : Práticas e lógicas de acesso [La gestion de l'enseignement supérieur en Angola : Pratiques et logiques d'accès]. *Revista da FAEEBA - Educação e Contemporaneidade*, 28(55), 58, <https://doi.org/10.21879/faeeba2358-0194.2019.v28.n55.p58-69>
- Musselin, C. (2008). Chapitre 5 : Les politiques d'enseignement supérieur. In *Politiques publiques 1*. Paris : Presses de Sciences Po, p. 147-172. Cairn.info, <https://www.cairn.info/politiques-publiques-1--9782724610598-p-147.htm>
- Pons, X. (2014). Figures de l'expert international français : L'exemple des évaluations internationales des acquis (1958-2008). *Carrefours de l'éducation*, 37(1), 63, <https://doi.org/10.3917/cdle.037.0063>
- Ramel, F. (2018). 8. Les charmes « discrets » de l'influence. Dans B. Badie (éd.). *Qui gouverne le monde*. Paris : La Découverte, p. 133-146, <https://www.cairn.info/qui-gouverne-le-monde--9782348040696-p-133.htm>
- Richard, S. (2006). L'analyse de contenu pour la recherche en didactique de la littérature. Le traitement de données quantitatives pour une analyse qualitative : Parcours d'une approche mixte. *Recherches Qualitatives*, 26(1), 181-207.
- Serpieri, R. et al. (2015). School evaluation and consultancy in Italy. Sliding doors towards privatisation? *Journal of Educational Administration and History*, 47(3), 294-314, <https://doi.org/10.1080/00220620.2015.1038695>
- Viltard, Y. (2009). Que faire de la rhétorique de l'amitié en Relations Internationales ? *Raisons politiques*, 33(1), 127-147. Cairn.info, <https://doi.org/10.3917/rai.033.0127>
- Yavaprabhas, S. (2010). The Harmonization of Higher Education in Southeast Asia. Dans A. Yonezawa, Y. Kitamura, A. Meerman, et K. Kuroda (Éds.), *Emerging International Dimensions in East Asian Higher Education* (p. 81 102). Dordrecht : Springer, https://doi.org/10.1007/978-94-017-8822-9_5
- Zahavi, H. (2019). The Bologna Process in Israel as a reflection of EU-Israel relations. *European Journal of Higher Education*, 9(1), 102-117, <https://doi.org/10.1080/21568235.2018.1561315>
- Zgaga, P. (2015). The social dimension in the European Higher Education Area. Dans Baranović, B. *Koji Srednješkolci namjeravaju studirati? Pristup visokom obrazovanju I odabir studija* [Dans quels lycées les élèves prévoient d'étudier? L'accès à l'enseignement supérieur et le choix des études]. Zagreb : Institut za društvena istraživanja, p. 211-233.

ANNEXES

Annexe : Textes consultés dans le cadre de la recherche

Tableau 1 : Textes juridiques en matière de politique angolaise relative à l'enseignement supérieur et la lutte contre les inégalités

Textes juridiques (11)
<i>Decreto n.90/09 de 15 de Dezembro, Normas gerais reguladoras do subsistema de ensino superior</i>

<i>Decreto Executivo de 9 de Augusto de 2010, Estatuto orgânico do ministério do ensino superior e da ciência e tecnologia</i>
<i>Decreto Presidencial n.º233/12 de 4 de Dezembro, Estatuto orgânico do Ministério do ensino superior</i>
<i>Decreto Presidencial n.101/14 de 9 de Maio, Estatuto Orgânico do Ministério da Ciência e Tecnologia</i>
<i>Decreto Presidencial n.º 111/14 de 27 de Maio, Estatuto orgânico do Ministério do ensino Superior</i>
<i>Lei n.º17/16 de 7 de Outubro, Lei de bases do sistema de educação e ensino</i>
<i>Decreto Presidencial n.º26/18 de 1 de Fevereiro, Estatuto Orgânico do Ministério do Ensino Superior, Ciência, Tecnologia e Inovação</i>
<i>Decreto Presidencial n.º 5/2019, de 8 de Janeiro, Regulamento Geral de Acesso ao ensino superior</i>
<i>Decreto Presidencial n.º 59/20, de 3 de Março, Regulamento das modalidades de ensino a distância e semi-presencial no Subsistema de ensino superior</i>
<i>Decreto Presidencial n.º124/20 de 4 de Maio, Regulamento sobre Propinas, Taxas e Emolumentos das Instituições Públicas de Ensino Superior</i>
<i>Lei n.º 32/20 de 12 de Agosto, Lei que altera a lei n.º17/16, de 7 de Outubro - Lei de bases do sistema de educação e ensino</i>

Tableau 2 : Rapports et plans nationaux de la politique angolaise relative à l'enseignement supérieur et la lutte contre les inégalités

<i>Rapports et plans nationaux (5)</i>
<i>Plano Nacional de Desenvolvimento 2013-2017, Dezembro 2012</i>
<i>Relatório Conjunto Sobre o Plano Nacional de Formação de Quadros, 15 de Abril de 2014</i>
<i>Plano Nacional de Formação de quadros, Nota informativa</i>
<i>Plano Nacional de Desenvolvimento da Educação 2017-2030</i>
<i>Plano de Desenvolvimento Nacional 2018-2022 vol. I</i>

Tableau 3 : Textes juridiques en matière de politique française et européenne relative à l'enseignement supérieur et la lutte contre les inégalités en Angola

<i>Textes juridiques (4)</i>
<i>Décret n° 2015-1115 du 3 septembre 2015 portant publication de l'accord de coopération entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République d'Angola dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la formation des cadres, signé à Paris le 29 avril 2014</i>

<i>Union Européenne, 2015, Republic of Angola National Indicative Programme 2014</i>
<i>Union Européenne, 2012, Angola Joint Forward (JWF)</i>
<i>Union Européenne, 2015, Regional Indicative Programme For Eastern Africa, Southern Africa and the Indian Ocean 2014 to 2020</i>

Tableau 4 : Rapports français et européens relatifs à l'enseignement supérieur et la lutte contre les inégalités en Angola

Rapports (8)
<i>République d'Angola, 2017, Rapport sur l'implication du secteur privé dans l'enseignement supérieur et la recherche en Angola</i>
<i>Union Européenne, 2018, Annual Action Programme 2018 of the Republic of Angola to be financed from the European Development Fund</i>
<i>CIEP, 2018, Employabilité des jeunes : les partenariats public-privé au service de la formation supérieure en Angola</i>
<i>CIEP, 2018, Angola Améliorer l'employabilité des jeunes par des partenariats éducatifs</i>
<i>Sénat, 2019, Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire France-Afrique australe en Namibie et en Angola</i>
<i>Commission européenne, 2019, Programme de soutien à l'enseignement supérieur - AO/FED/039-131</i>
<i>FEI, 2020 Angola, Repères et chiffres clés</i>
<i>Commission européenne, 2020, Erasmus+ for higher education in Angola</i>

NOTES

1. Nous utilisons le terme « sous-système » pour la traduction littérale du portugais « subsistema » utilisé dans les textes juridiques et plans nationaux d'Angola.
2. Les chiffres en Angola restent cependant à considérer avec parcimonie.
3. Projet de coopération quadripartite public-privé entre le Ministère de l'Éducation Nationale angolais, l'Ambassade de France en Angola, l'entreprise Total et la Mission Laïque Française.
4. Fonds de Solidarité Prioritaire (FSP).
5. Les langues angolaises peuvent désormais aussi être utilisées dans le système éducatif angolais. Cette mesure ressemble aux politiques linguistiques menées sur le continent africain.
6. Le FSP attribué par le Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères a évolué vers les FSPI en 2018.

7. Plano de Desenvolvimento Nacional 2018-2022, p.53.

RÉSUMÉS

L'Angola est un pays sortant d'un contexte historique douloureux marqué par la guerre, au sortir de laquelle son système d'enseignement supérieur était quasiment inexistant. Depuis 2002, date de signature des Accords de Paix, ce système est en mutation et en structuration. En 2009, l'apparition d'une politique de l'enseignement supérieur est devenue un *leitmotiv* face à une volonté de réduction des inégalités socio-économiques. Extension (décentralisation), internationalisation (mobilité estudiantine) et privatisation (développement de l'enseignement supérieur privé) caractérisent les mesures prises par le gouvernement ces dix dernières années. A travers une étude exploratoire, nous peignons les *trajectoires politiques* angolaises dans le domaine de l'enseignement supérieur en perspective des influences de la diplomatie française.

Angola is in the wake of a tough historical past under war during which the higher education system was almost nonexistent. Since 2002, year of the peace accord signature, this system is structuring and on mutation. In 2009, the arrival of a higher education politics became a leitmotif for answering socioeconomic inequality. Extension (decentralization), internationalization (student mobility) and privatization (rising of a private higher education) characterize the measure took by the government over the last ten years. Through an exploratory research of the mutation of Angola higher education system, we will showcase the political trajectories in Angola in the field of higher education through the influence of the French diplomacy.

INDEX

Mots-clés : trajectoires politiques, Angola, inégalités, normalisation, globalisation

Keywords : political trajectories, Angola, inequality, normalization, globalization

AUTEURS

ISABELLE DE GEUSER

Doctorante en sociologie de l'action publique au sein de Laboratoire Interdisciplinaire d'étude du Politique Hannah Arendt (LIPHA - EA-7373) de l'Université Paris-Est Créteil.

BENOÎT JOSSET

Doctorant en science politique au sein de l'Institut du Droit Public et de la Science Politique (IDPSP - EA-4640) de l'Université Rennes 1.